



Thirtieth Annual Conference
of the New England Governors
and the
Eastern Canadian Premiers
Newport, Rhode Island
May 11, 12 & 13, 2006

Trentième Conférence annuelle
des gouverneurs de la Nouvelle-
Angleterre et des premiers ministres
de l'Est du Canada
Newport (Rhode Island)
Les 11, 12 et 13 mai 2006

RÉSOLUTION 30-2

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ÉNERGIE

ATTENDU QUE la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC) s'est toujours attachée à promouvoir un approvisionnement énergétique fiable, sécuritaire et économique pour la région;

ATTENDU QUE les États de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada ont collaboré étroitement concernant les dossiers énergétiques dans le passé et qu'ils désirent renforcer et étendre leurs efforts de coopération pour résoudre les problèmes énergétiques dans la région;

ATTENDU QUE le portfolio de la région pour l'énergie a d'importantes répercussions sur les émissions de gaz à effet de serre de la région et que les choix qui sont faits en matière d'énergie joueront un rôle critique dans l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre adoptés par la Conférence des GNA/PMEC;

ATTENDU QUE pour la production d'électricité, le recours à des sources d'énergies renouvelables comme l'énergie hydroélectrique et l'énergie éolienne peut grandement contribuer à ralentir l'augmentation de la consommation de combustibles fossiles de la région et ainsi faciliter l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU QUE l'énergie est une composante fondamentale de la prospérité future et de la compétitivité globale de la région;

ATTENDU QUE l'utilisation déjà importante du gaz naturel dans notre région est appelée à augmenter au cours des cinq à dix prochaines années et que l'accroissement des

options d'approvisionnement énergétique et l'expansion de l'infrastructure d'acheminement du gaz naturel à l'échelle régionale seront nécessaires pour répondre à la demande grandissante de gaz naturel, en temps opportun;

ATTENDU QUE le meilleur moyen de répondre efficacement à la nécessité de trouver des solutions fiables et économiques aux problèmes d'approvisionnement en gaz naturel est par une planification conjointe et la coopération au niveau régional, et par la levée des obstacles à la sélection de sites;

ATTENDU QUE des préoccupations ont été exprimées quant à l'approvisionnement en énergie fiable pour la région et qu'il existe des occasions de réduire la demande en prenant des mesures accrues relatives à l'efficacité énergétique;

ATTENDU QU' il existe d'importantes possibilités pour la promotion de la sécurité énergétique par une diversification des carburants des diverses formes d'énergie, et un accent accru sur les énergies renouvelables;

ATTENDU QUE la région de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada se doit d'avoir une approche globale et diversifiée pour se pencher sur des futurs marchés gaziers du Nord-Est, à la fois sur le plan de l'offre et de la demande;

ATTENDU QUE le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) a été établi en 1978 pour assurer le suivi des questions énergétiques d'intérêt commun et prendre les mesures appropriées à cet égard, y compris l'exploitation du gaz naturel, la mise en valeur des ressources et le développement de l'infrastructure dans la région du Nord-Est;

ATTENDU QUE le CINE a organisé un forum *Dialogue sur l'énergie* très fructueux en mars 2006 à Providence, au Rhode Island, pour rassembler les décideurs en matière d'énergie et les représentants de l'industrie dans le but de répondre aux besoins de la région en termes d'infrastructures et de marchés du gaz naturel.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la Conférence des GNA/PMEC cherchera à limiter la croissance future de la demande d'énergie électrique par l'efficacité énergétique et une réponse à la demande;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la Conférence des GNA/PMEC s'est fixée comme objectif d'accroître la production de nouvelles énergies renouvelables dans la région d'au moins 10 % d'ici 2020 et qu'elle a enjoint le CINE d'évaluer le portfolio de la région quant aux ressources renouvelables actuelles et potentielles;

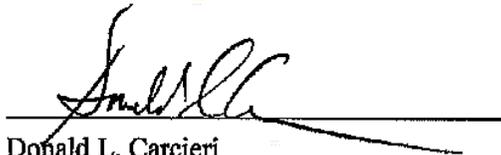
IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le CINE poursuivra son forum *Dialogue sur l'énergie* au cours de la prochaine année en organisant un symposium sur les options en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans la région de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE sera convoqué un forum ministériel réunissant les décideurs en matière d'énergie et d'environnement nommés par les gouverneurs et les premiers ministres, dans le but d'élaborer des protocoles, des structures et des mécanismes pour régler les enjeux énergétiques à l'échelle régionale, notamment le commerce, la transmission, l'expansion de l'infrastructure, les énergies renouvelables, l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique, l'environnement et les énergies de remplacement, ainsi que de recommander des mesures à prendre;

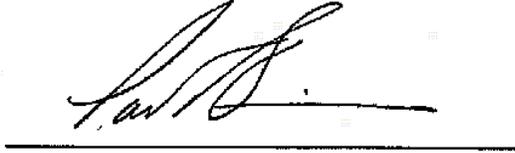
IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le CINE mette sur pied un groupe de travail régional sur les dossiers énergétiques, qui se concentrera sur des questions de diversification des carburants dans la région et fera connaître ses conclusions lors de la 31^e Conférence des GNA/PMEC. Il soumettra également des recommandations à l'examen des gouverneurs et des premiers ministres.

Adoptée lors de la 30^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Newport, Rhode Island, le 13 mai 2006.

Adoptée à la 30^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Newport, au Rhode Island, le 12 mai 2006.



Donald L. Carcieri
Gouverneur du Rhode Island
Coprésident



Patrick Binns
Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard
Coprésident